

Risque potentiel de coulées d'eaux boueuses par bassin versant connecté aux zones urbaines

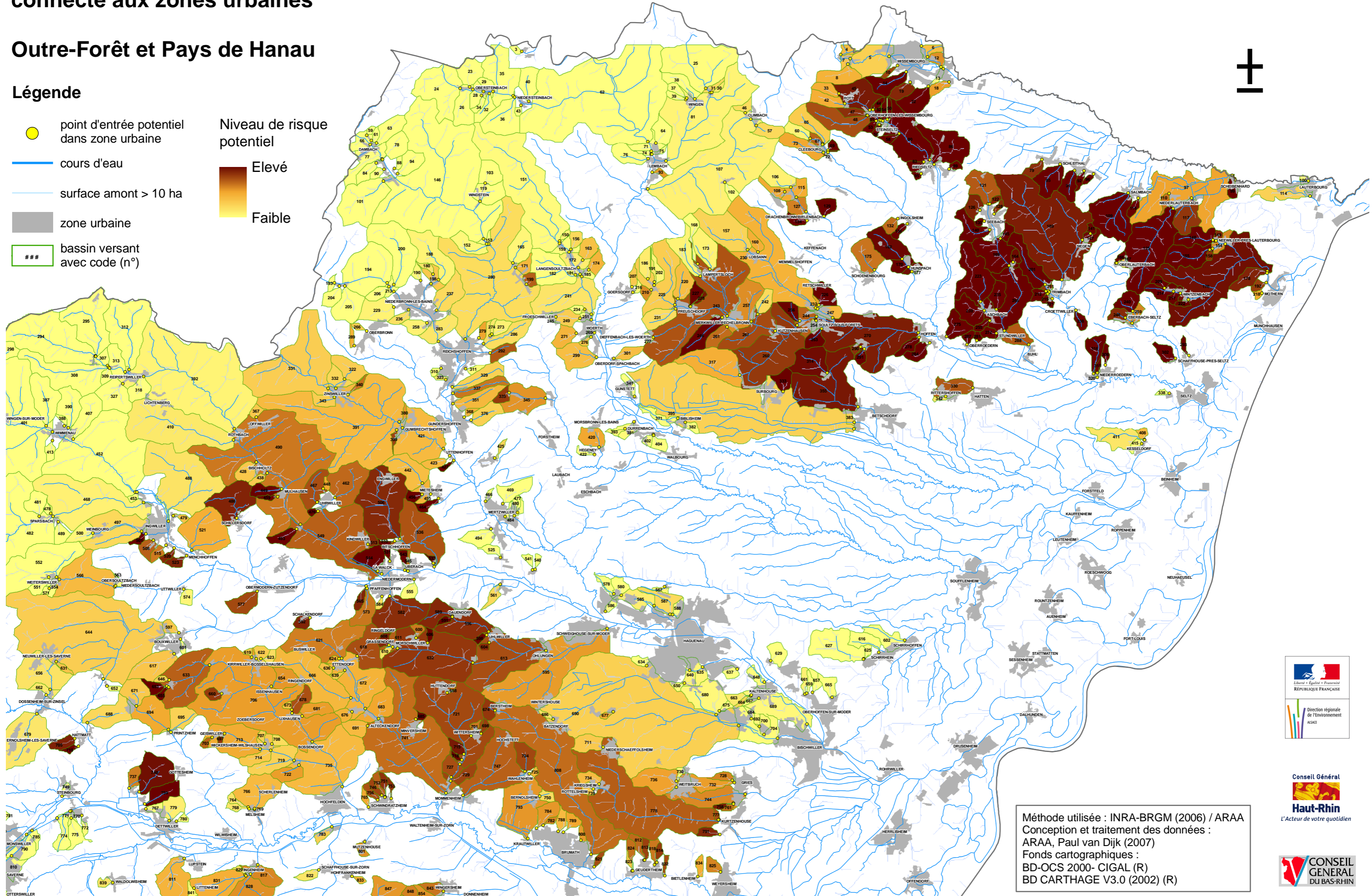
0 2 4 8 Kilomètres



Outre-Forêt et Pays de Hanau

Légende

- point d'entrée potentiel dans zone urbaine
 - cours d'eau
 - surface amont > 10 ha
 - zone urbaine
 - bassin versant avec code (n°)
- Niveau de risque potentiel
- Elevé
 - Faible



Méthode utilisée : INRA-BRGM (2006) / ARAA
 Conception et traitement des données :
 ARAA, Paul van Dijk (2007)
 Fonds cartographiques :
 BD-OCS 2000- CIGAL (R)
 BD CARTHAGE V3.0 (2002) (R)

Mode d'agrégation de la sensibilité potentielle à l'érosion par bassin versant contributif aux zones urbaines

La donnée de base utilisée est le raster « sensibilité potentielle à l'érosion » à maille 20 m en 5 classes allant de très faible (classe 1) à très forte (classe 5). L'agrégation de ces mailles par bassin versant repose sur une **pondération linéaire** selon les surfaces de chaque classe de sensibilité présentes dans le bassin versant. En formule :

$$I_{\text{linéaire}} = 3 \frac{S_1 \cdot 1 + S_2 \cdot 2 + S_3 \cdot 3 + S_4 \cdot 4 + S_5 \cdot 5}{S_{\text{Tot}} \cdot 15} \cdot 100$$

Avec :

S_i : surface en classe de sensibilité i en ha

S_{Tot} : surface de toutes les classes 1 à 5 (ha)

exemple de calcul			
Classe de sensibilité à l'érosion	Facteur de pondération	Surface (ha) (S_1 à S_5)	Surface pondérée
1	1	267	267
2	2	20	39.44
3	3	279	837.12
4	4	38	150.24
5	5	0	0
somme	15	603	1294
Indicateur (%)			42.9

Bornes de valeurs : la valeur de cet indicateur atteint 100% si toutes les surfaces du bassin versant (hors zones urbaines et hors eau de surface) ont une sensibilité à l'érosion très forte (classe 5) ; elle atteint 20% si toutes les surfaces ont une sensibilité très faible (classe 1).

Plus d'information sur le site de la DIREN, rubrique Risques Naturels, Coulées d'eaux boueuses et dossier de l'étude.

--

Traitement et conception des cartes : Association pour la Relance Agronomique en Alsace (ARAA). 2 rue de Rome – BP 30022 SCHILTIGHEIM 67013 STRASBOURG Cedex.
Contact : Paul van Dijk (p.vandijk@bas-rhin.chambagri.fr), 03 88 19 17 50